

# Liste de contrôle

## « Engraissement de gros bétail »

- Visite de routine
- Visite spéciale

<b>Liste de contrôle pour visite d'exploitation</b> <b>« Engraissement de gros bétail »</b>		<i>Les données sont anonymisées et utilisées uniquement à des fins de recherches scientifiques ainsi que pour les projets internes du SSV</i>
<b>Date :</b>	<b>Vétérinaire contractuel ou SSV :</b>	<b>Vétérinaire d'exploitation :</b>
<b>Structure de l'exploitation</b>	<input type="checkbox"/> <b>Production de broutards</b> <input type="checkbox"/> <b>Engraissement de gros bétail avec élevage de veaux :</b> <input type="checkbox"/> mâles <input type="checkbox"/> femelles <input type="checkbox"/> <b>Engraissement de gros bétail sans élevage de veaux :</b> <input type="checkbox"/> mâles <input type="checkbox"/> femelles <input type="checkbox"/> <b>Engraissement de génisses</b> <input type="checkbox"/> <b>Engraissement au pâturage</b>	
<b>Responsable</b> <b>Adresse, canton</b> <b>No de téléphone</b> <b>E-Mail</b> <b>No BDTA</b> <b>Altitude</b> <b>Alpage</b>	..... ..... ..... ..... ..... .....	Canton: ..... <input type="checkbox"/> zone de plaine/de colline <input type="checkbox"/> zone de montagne I <input type="checkbox"/> zone de montagne II <input type="checkbox"/> zone de montagne III ou IV  Alpage <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<b>Taille de l'exploitation</b>  <b>Secteurs d'activité</b>	..... ha surface agricole ..... ha prairies/pâturages dont ..... ha prairies naturelles et ..... ha prairies artificielles  ..... ha terres cultivées (maïs, céréales)  ..... broutards achetés/ an ..... taurillons lourds (550 kg) / an ..... taurillons légers (450 kg) / an ..... génisses/an  Autres secteurs : ..... .....	<b>Surface agricole</b> <input type="checkbox"/> < 10 ha <input type="checkbox"/> 10 à 30 ha <input type="checkbox"/> 30-70 ha <input type="checkbox"/> > 70 ha  <b>Taille de l'exploitation :</b> <input type="checkbox"/> < 100 animaux commercialisés/an <input type="checkbox"/> 100-300 animaux commercialisés/an <input type="checkbox"/> > 300 animaux commercialisés/an  <input type="checkbox"/> un secteur d'activité <input type="checkbox"/> plusieurs secteurs  <b>Occupation principale</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<b>Expérience dans l'engraissement de gros bétail</b>		<input type="checkbox"/> 1 - 3 ans <input type="checkbox"/> 4 - 10 ans <input type="checkbox"/> > 10 ans

<b>Employé(e)s</b>	... employés à temps plein (TP) ... dont apprentis ... dont tierce personne	<input type="checkbox"/> ≤ 2 TP <input type="checkbox"/> > 2-4 TP <input type="checkbox"/> > 4 TP
<b>Conseiller en alimentation</b>	Firme ? Conseiller ? (Nom, evtl n° de tel)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Les animaux sont-ils pesés régulièrement ?</b>		<input type="checkbox"/> Oui, par l'agriculteur <input type="checkbox"/> Oui, par le service de pesée <input type="checkbox"/> Non
<b>Achat de veaux</b>	Toutes les ..... semaines  Groupes de ..... animaux  ..... % races laitières ..... % races à viande  ..... % mâles ..... % femelles  Procédé de production <input type="checkbox"/> Systématiquement « tous dedans-tous dehors » <input type="checkbox"/> « Tous dedans-tous dehors » mais pas systématiquement <input type="checkbox"/> Renouvellement continu  Achat de..... .....  ..... brouards sont achetés par année	Catégorie d'animaux achetés : <input type="checkbox"/> seulement A <input type="checkbox"/> seulement AA <input type="checkbox"/> A et AA  Achat de : <input type="checkbox"/> mâles uniquement <input type="checkbox"/> femelles uniquement <input type="checkbox"/> mâles et femelles  Provenance : <input type="checkbox"/> marchand <input type="checkbox"/> éleveur <input type="checkbox"/> éleveur et marchand
<b>Commercialisation</b>		<input type="checkbox"/> Marchands <input type="checkbox"/> Boucherie locale <input type="checkbox"/> Vente directe <input type="checkbox"/> Autre

<p><b>Label</b></p>		<p><input type="checkbox"/> QM  <input type="checkbox"/> BTS  <input type="checkbox"/> RAUS  <input type="checkbox"/> Bio Suisse  <input type="checkbox"/> IP Suisse  <input type="checkbox"/> SwissPrimBeef  <input type="checkbox"/> autre : .....</p>
<p><b>Données de production</b></p>	<p>..... kg Ø poids à l'abattage  ..... jours Ø âge à l'abattage</p> <p>Taxation CH : ..... %  Taxation T-/T/T+ : ..... %  Catégorie tissus gras 3 : ..... %  Catégorie tissus gras 2 : ..... %</p> <p>..... CHF frais vétérinaires/an  ..... CHF frais vétérinaires/animal</p>	<p><input type="checkbox"/> satisfaisant pour l'éleveur  <input type="checkbox"/> tout juste suffisant pour l'éleveur  <input type="checkbox"/> insuffisant pour l'éleveur</p>
<p><b>Vétérinaire d'exploitation :</b></p> <p><b>Nom du cabinet</b>  <b>Nom du vétérinaire</b>  <b>Adresse</b>  <b>Localité</b>  <b>Téléphone</b>  <b>E-mail</b></p>		

## Question principale :

Quels sont les gains de poids moyens des animaux par jour (de 75 kg jusqu'à leur commercialisation) ?

<b>Taurillons :</b> > 1400 g/jour	<b>Taurillons :</b> 1100 - 1400 g/jour	<b>Taurillons :</b> < 1100 g/jour
<b>Génisses :</b> > 1000 g/jour	<b>Génisses :</b> 900 - 1000 g/jour	<b>Génisses :</b> < 900 g/jour
<b>Broutards :</b> > 1000 g/jour	<b>Broutards :</b> 900 - 1000 g/jour	<b>Broutards :</b> < 900 g/jour

### Remarque :

Lorsqu'ils remplissent les listes de contrôle les vétérinaires du SSV et les vétérinaires sous contrat sont invités à biffer les questions auxquelles ils ne peuvent pas apporter de réponse sur l'exploitation visitée (cf description page 10). Veuillez, s'il vous plaît identifier les questions concernées et en justifier brièvement la suppression par une note dans la marge.

## Liste de contrôle – version courte

Nr.	Paramètre	0 point	1 point	2 points
1	Système tous de-dans-tous dehors	Toute l'étable/toute la catégorie d'âge	Par boxe, sans contact possible avec les autres groupes	Non/Par boxe mais avec contact possible avec les autres groupes
2	Etable balayée, nettoyage à haute pression et séchage total avant nouvelle occupation	Oui	Litière évacuée et étable nettoyée, mais nouvelle occupation immédiate	Non
3	Les animaux avec retard de croissance sont-ils parfois déplacés dans un groupe nouvellement installé de veaux plus jeunes ?	Jamais	Rarement	Oui
4	Nombre de veaux qui arrivent avec un document d'accompagnement correct et complètement rempli	100 %	90 - 99 %	< 90 %
5	Nombre de veaux par groupe (avec possibilité de se toucher)	≤ 20 veaux	21 – 40 veaux	> 40 veaux
6	Système d'aération	Ventilation forcée par dalle perforée, plafond rafraichissant ou Smarttube	Ventilation forcée par ventilateurs axiaux	Ventilation par gravité
7	Renouvellement de la litière	Avant la fin de la 6e semaine d'engraissement	Entre la 7e et la 10e semaine d'engraissement	Au terme de l'engraissement
8	Quantité et qualité de la litière lors de la phase d'abreuvement	Très bonne	Bonne	Insuffisante
	<b>Somme intermédiaire I</b>	<b>0</b>		

Nr.	Paramètre	0 point	1 point	2 points
	<b>Somme intermédiaire I</b>	<b>0</b>		
9	Examen clinique lors de la mise en lot	Oui, y compris température rectale et protocole	Superficiellement/sans protocole	Non
10	Durée de la mise en lot par groupe/boîte	1 – 3 jours	4 – 7 jours	> 7 jours
11	Vaccination contre la grippe enzootique des veaux <sup>Bio*)</sup>	Oui, 2x ou avec booster	Oui, 1x ou seulement en hiver	Pas de stratégie conséquente
12	Mesures diagnostiques (bactéri-, viro- et/ou parasitologie) en cas d'échec de traitement	Oui, au cours des 6 derniers mois	Oui, il y a 6-12 mois	Aucun diagnostic
13	Veaux pesant ≥ 70 kg lors de la mise à l'étable	> 75 %	50 – 75 %	< 50 %
14	Nombre d'animaux par tétine	≤ 15 animaux	16 – 30 animaux	> 30 animaux
15	Surface au sol par veau	> 4 m <sup>2</sup>	2.5 - 4 m <sup>2</sup>	< 2.5 m <sup>2</sup>
16	Administration de fer et de sélénium/vitamine E les jours 1 à 4 après l'arrivée <sup>Bio*)</sup>	Oui	Oui mais pas systématiquement	Non
17	Traitement systématique contre les ectoparasites les jours 1 à 4 après l'arrivée	Oui	Oui mais pas systématiquement	Non
	<b>Somme intermédiaire II</b>	<b>0</b>		

Bio \*) Cette question ne concerne pas les exploitations Bio

Nr.	Paramètre	0 point	1 point	2 points
	<b>Somme intermédiaire II</b>	<b>0</b>		
18	Taux de maladie au cours des deux premières semaines suivant la mise en lot	≤ 25%	25 – 50 %	> 50 %
19	Traitement antibiotique métaphylactique pour tout le groupe après la mise en lot	Non	Oui, sans antibiotique critique	Oui, avec antibiotique critique
20	Quantité de poudre de lait par veau	> 30 kg	25 – 30 kg	< 25 kg
21	Fourrage sec adapté aux veaux (14-16 % de protéine brute) et foin à volonté	Oui	Pas idéal	Non
22	Nombre de veaux par abreuvoir	≤ 40 animaux	41 – 80 animaux	> 80 animaux
23	Autres traitements antibiotiques de groupe (mis à part la médication lors de l'arrivée) **	Non	Oui, sans antibiotique critique	Oui, avec antibiotique critique
24	Gestion et soins des veaux malades	Très bons, ils peuvent être séparés si besoin	Bon, mais les veaux malades restent dans le groupe	Aucune gestion particulière
	<b>Somme intermédiaire III</b>	<b>0</b>		

\*\* ) Remarque : merci de notifier également s'il y a plus qu'un traitement de groupe après la médication lors de la mise à l'étable (fréquence, substance active)



Nr.	Paramètre	0 point	1 point	2 points
	<b>Somme intermédiaire III</b>	<b>0</b>		
25	Animaux avec un/plusieurs traitements individuels	< 25 %	25 – 50 %	> 50 %
26	Présence d'animaux trop nerveux (beuglant, courant ou sautant sur les autres)	Rare	Parfois	Fréquemment
27	Proportion de carcasse avec catégorie de tissus gras 1 ou 2	< 10 %	10 – 20 %	> 20 %
28	Documentation de l'utilisation de médicaments	Très bonne, complète	Bonne	Insuffisante
29	Taux de pertes (mort ou euthanasie)	< 3 %	3 – 6 %	> 6 %
30	Taux d'abattages précoces	< 5 %	5 – 10 %	> 10 %
31	Réclamations au sujet des poumons et de la peau (lésions importantes) lors de l'abattage	< 3 %	3 - 6 %	> 6 %
	<b>Somme intermédiaire IV</b>	<b>0</b>		
<b>Somme totale de points</b>				

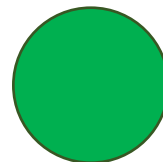
## Reconnaissance de l'exploitation par le SSV

Le nombre total de points est déterminant pour l'évaluation de l'élevage des veaux dans l'exploitation et décide de la reconnaissance de l'exploitation par le SSV.

La procédure suivante s'applique pour le calcul des points :

1. Supprimer les questions auxquelles il n'est pas possible de répondre dans l'exploitation (p. ex. en raison du faible nombre d'animaux, de la situation géographique, du label ou autre).
  - A-t-on pu répondre à toutes les questions ?  
 OUI                       NON
2. Calcul du nombre maximal de points pouvant être obtenus.  
Si vous avez pu répondre à toutes les questions, le maximum est de 62 points (ou 60 points pour les exploitations Bio).  
Exemple : il n'a pas été possible de répondre aux questions 10 et 16. Le nombre maximum de points pouvant être obtenus passe donc de 62 à 58.
  - Quel est le nombre maximum de points pouvant être obtenus sur cette exploitation ? \_\_\_\_\_
  - Quel est le nombre de points effectivement obtenus ? \_\_\_\_\_
3. Calcul de la reconnaissance de l'exploitation par le SSV
  - Le nombre de points obtenus est-il **< 30%** du nombre de points maximum pouvant être atteint sur l'exploitation ?  
 OUI                       NON

**< 30% : reconnaissance SSV**



**> 30% : pas de reconnaissance SSV**

